



DECLARATION LIMINAIRE CONSEIL NATIONAL D'ACTION SOCIALE DU 16 AVRIL 2013

Madame la présidente,

Le CNAS d'aujourd'hui se tient dans un contexte particulièrement préoccupant de crise économique, financière et bancaire.

Chaque jour sont annoncés des suppressions d'emplois, des plans sociaux, des fermetures d'entreprises et des remises en cause des droits des salariés.

A cela s'ajoute « l'affaire Cahuzac », précédemment ministre du Budget qui met les agents du Ministère en porte-à-faux par rapport aux usagers. Ces derniers étant déjà confrontés à l'agressivité des contribuables, la campagne d'impôt sur le revenu ne sera pas facile pour les agents des finances publiques.

Des réformes tout aussi importantes se profilent en matière de protection sociale. Le rapport Fragonard, propose, afin d'effacer d'ici à 2016 les 2,6 milliards de déficit annuel de la caisse nationale des allocations familiales de diminuer les dépenses par une remise en cause des principes mêmes de la protection sociale.

S'agissant des retraites, les négociations n'ont pas encore commencé, mais, l'objectif envisagé semble être l'allongement de la durée de la cotisation et vraisemblablement une baisse du niveau des pensions.

La journée nationale d'action interprofessionnelle contre l'ANI, le 9 avril dernier, a rassemblé plus de 120 000 personnes dans toute la France.

On ne peut pas déconnecter cet accord du Pacte de compétitivité par lequel le gouvernement offre aux entreprises un cadeau de 20 milliards d'euros qui sera financé par les ménages.

Concernant le cycle de travail sur les missions des délégations départementales de l'action sociale,

la fédération des finances CGT a déjà dénoncé à maintes reprise les suppressions d'emplois ainsi que la souffrance des agents en poste dans ces services.

Nous l'avons déjà rappelé précédemment, les agents, avec leurs organisations syndicales, ont construit, grâce aux luttes de 1989, un réseau départemental de proximité qui a fait preuve de son efficacité. Nous sommes particulièrement attachés à ce réseau qui permet aux personnels de délégations d'informer, d'aider, d'accompagner et d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail de tous les agents des finances.

Ces délégations doivent bénéficier de tous les moyens, humains et financiers, afin de continuer à gérer au quotidien, les différentes prestations d'action sociale actuelles. Ces prestations devant être consolidées et répondre aux besoins nouveaux des personnels.

S'agissant des subventions aux associations, la fédération des Finances CGT s'interroge sur le fait que la somme allouée habituellement en février à ces dernières ne soit pour le moment pas versée. Nous aimeraisons comprendre pourquoi ?

Comme vous le savez, la CGT est engagée dans une bataille visant à garantir le progrès social qui, dans nos ministères économiques et financiers, exige une révalorisation significative des moyens alloués à l'action sociale des agents des finances, fonctionnaires, non-titulaires, actifs et retraités.

A ce titre, la fédération des Finances CGT invite tous les personnels à manifester le 1er mai, dans l'unité, contre l'austérité, pour l'emploi et le progrès social.

Montreuil, le 19 avril 2013